

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,

1880.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1880

INTRODUCTION

A LA

NUMISMATIQUE DES PROVINCES BELGES (1).

Qu'on fouille le sol en diagonale, de Boulogne-sur-Mer jusque Trèves, et de Cologne jusque Cambrai, l'on est sûr de rencontrer des monnaies gauloises légèrement concaves, d'or rougeâtre, verdâtre, orangé, portant dans leur creux un cheval désarticulé, au milieu de roues, de croissants et de sphéroïdes. Il viendra au jour en même temps des monnaies où l'empereur Postume montre une tête barbue au front radié ou ceint de laurier. Si nous disons un mot ici du numéraire de Postume, c'est que nous y devons voir un produit de l'art gallo-romain (2). La figure de l'élu des légions témoigne d'un modelé plus souple que les profils qui précèdent et suivent la période des usurpateurs communément appelés les Trente Tyrans.

Avec les rois francs de la première race, tout le pays compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan, vit se fractionner le monnayage en mille localités différentes. Le caprice des graveurs, sous l'influence d'images précédemment émises, se donna libre

(1) Nous reproduisons ici les quelques pages que l'on a demandées à M. Picqué, notre honorable confrère, pour servir d'introduction au Catalogue de la section numismatique de l'Exposition rétrospective.

(2) Et non *belgo-romain*, comme le correcteur du Catalogue de l'Exposition a fait imprimer.

carrière pour faire étrange et presque toujours laid. Du numéraire de ce temps il est ressuscité, pour la Belgique actuelle, un *sou d'or* et des *triens* dont l'attribution n'est plus douteuse. Ces pièces appartiennent à des villes, dont deux sont situées sur l'Escaut, trois sur la Meuse et la dernière près d'une vieille et grande voie de communication : Anvers, Tournai, Namur, Huy, Dinant et Genappe.

L'avènement au trône de la maison d'Austrasie fait substituer partout l'argent à l'or. Le fils de Pépin le Bref, Charles, le rénovateur de l'empire romain, introduit dans le monnayage des caractères nets et solides de forme. On a dit que les têtes des pièces carlovingiennes ne donnaient pas la ressemblance des empereurs, que c'étaient des réminiscences d'anciennes médailles romaines. A la vérité, il en est ainsi des sceaux ; mais nous croirons difficilement que le denier si finement ouvré de Duurstede, au revers du bateau, n'ait aucunement reproduit la physionomie de l'empereur. (*Au cabinet de l'État belge.*) C'est là, pour le style, dans la série carlovingienne, une exception, un monstre de beauté, au même titre que les *monete augustali*, frappées à Naples et en Sicile à l'effigie de Frédéric II, parmi les autres monnaies de ce prince. Les *monete augustali* disent que Nicolas de Pise n'est pas loin.

On attribue au petit-fils de Charlemagne, à Charles le Chauve, qui finit par hériter de la moitié du royaume de son neveu Lothaire, des deniers portant les noms de Bruges, Chièvres, Chimay, Courtrai, Dinant, Estines, Gand, Gembloux, Huy, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Tournai, Enghien et Curange. Ces pièces d'argent, qui ont

à peu près la grandeur d'un cuivre de deux centimes, portent au revers un nom de lieu et une croix.

Les procédés dont le moyen âge s'est servi pour la fabrication de ses monnaies, sont fort simples. On gravait les fers au moyen de poinçons enfoncés séparément à coups de marteau. La lime, le ciselet et les outils coupants complétaient ce premier travail. Sur un denier et une obole de Louis le Débonnaire (*au Cabinet de l'État*), le mot METALLVM entoure deux coins placés l'un sur l'autre et accostés de deux marteaux. Le coin inférieur, muni d'une pointe qui le fixait à un billot ou *cépeau*, s'appelait *Pile*; le *Trousseau* était le coin supérieur que le monnoyer tenait de la main gauche. Une sculpture du xi^e siècle nous montre une rude figure d'ouvrier travaillant de cette façon.

Avant d'arriver à la féodalité, dont l'Exposition rétrospective voit s'épanouir la flore monétaire, il nous faut dire ce que devint le monnayage de nos provinces après Charles le Chauve. Il y règne de la confusion : ainsi, l'on ne distingue pas tout d'abord les deniers de Charles le Chauve, de Charles le Gros et de Charles le Simple. D'Arnould, le vainqueur des Normands, en 891, on n'a pas retrouvé de deniers lotharingiens ; mais on en a de son fils Zwentibold. Giselbert, fils du comte de Hainaut, fit proclamer en Lotharingie, le roi de Germanie, Henri l'Oiseleur, qui monnaya à Metz et à Verdun. Puis vint Othon le Grand ; il émit à Anvers, à Bruxelles, à Cambrai, à Dinant, à Liège, à Namur, à Saint-Servais de Maestricht et à Huy, des deniers imitant, sur un de leurs côtés, l'arrangement cruciforme de l'inscription colonaise

S. Colonia. Le nom de lieu, ici, tend véritablement à passer à l'état de type. Nous approchons de l'an mil, et le désarroi des esprits semble se manifester par l'incorrection des légendes. Le x^e siècle fut celui où les comtes se soulevèrent contre les rois.

Passons sur les successeurs d'Othon, sur les ducs de la Basse-Lorraine, sur le premier monnayage féodal de Namur, du Hainaut, de la Flandre qui débute par le type du glaive; du Brabant, de Liège où la légende *sancta pax* est accompagnée d'une crosse, et considérons les innombrables petits deniers du xii^e et du xiii^e siècle, dans les vitrines de la Flandre et du Brabant.

Ils ont été frappés, pour la plupart, à partir des règnes de Thierry et de Philippe d'Alsace, et de Baudouin de Constantinople, en Flandre; sous les règnes des trois Henri et de Jean I^{er}, en Brabant. On voit les mailles brabançonnnes porter l'empreinte d'un aigle, d'un lion, d'un aigle, de la figure d'un pont, d'un château à trois tours, d'un bateau. Les flamandes nous montrent de petits guerriers en pied ou à mi-corps, des têtes casquées ou couronnées de fleurs, des lis, des portes de ville crénelée, un écu triangulaire à un chevron, ou à un lion, des triangles et maint autre ornement.

Ensuite, nous avons la PREMIÈRE GRANDE MONNAIE, au bouclier au lion, à la double aigle et au cavalier à l'épée. Elle fait son apparition en même temps à Gand, à Alost et à Valenciennes. Suivent bientôt, le gros tournoi, le type esterlin, le gros au lion; et, dans l'autre métal noble, le mouton, le franc à pied et le franc à cheval, la chaise et le vieux heaume. Le premier or nous avait donné

l'image de saint Jean-Baptiste. La plupart des figures de la série monétaire du moyen âge se retrouvent sur les sceaux ; le sentiment religieux du temps dicte les légendes.

Les dix pièces d'or différentes de Louis de Male sont le chaud reflet de la puissance commerciale et industrielle de la Flandre. Ce comte, en fait de gouvernement, voyait tout du mauvais côté ; mais il adorait les beaux manuscrits, les statuettes de métal précieux et les « deniers ouvrés beaux et ronds, de bons recours », comme disait cent ans après lui Maximilien d'Autriche.

On a gardé les comptes de ses monnaies, fabriquées sous la direction de six ou sept Lucquois et Florentins. Il protégeait beaucoup ces gens habiles ; en quoi, du reste, il ressemblait à un de ses prédécesseurs, Gui de Dampierre, qui avait mis à la tête de sa monnaie de Namur Uberto Alioni, citoyen d'Asti. Le tout petit écu au lion avec le bâton péri en bande, frappé sous l'œil d'Uberto, est fort net, très-finement arrêté dans ses contours.

Les quatre-vingts ouvriers et monnoyers de Namur jouissaient de privilèges de toute sorte. Ils n'étaient justiciables, pour leurs faits et gestes, que du prévôt et des maîtres de la monnaie, à moins qu'il ne fût question « de mort d'hommes, de rapt de femmes, de trêves brisées, de coups de couteau, de membres arrachés, de bris de clôture et de larcin. » Ils pouvaient, de plus, faire paître gratuitement leurs porcs dans la forêt de Marlagne.

Le Hainaut ne les choyait pas moins. En 1297, le comte Jean d'Avesnes donna et octroya à perpétuité la monnaie de Valenciennes à « Jean Leduc, Jeoffroy Leduc

et un grand nombre d'autres monnoyers et ouvriers, avec plusieurs franchises, entre autres, veut-il qu'ils soient francs, quittes et libres, par toutes ses terres et contrées de toutes tailles, de toutes coutumes et de tous payages.» Le monde était à eux, car ils faisaient de l'argent.

Un des aignels forgés sous Louis de Male se distingue de tous les autres moutons de nos provinces, surtout dans le modelé de la tête qui est exact et délicat. On a les noms de quatre tailleurs des coins et fers, *yser snyders*, de monseigneur le comte Louis. Ils s'appelaient Bette, Guillaume de Verghetot, François Bernard et Aubert de Hyter. Fransekin Bernard fut nommé, dans les termes les plus bienveillants, aux lieu et place de son frère Hannekin qui s'était fait moine. Désormais Hannekin ne monnoiera plus que pour le royaume céleste.

Parmi ces artisans se rencontre une *tailleresse* de fers, comme dit le compte de la monnaie de Gand, du 20 janvier 1345. Nous n'en serons pas surpris. Ne voyons-nous pas en 1433, la femme d'un franc monnoyer du Hainaut travailler à la monnaie? « Car les femmes des monnoyers et ouvriers y peuvent aussi bien ouvrir que leurs maris, » dit la pièce des archives de la province, à Mons. Élisabeth ou Bette, la tailleresse gantoise, avait fait *le monstre* des fers des premiers gros et dardelins (*derdelingen* ou tiercelins). En France, les *recuiteresses* et taillereses étaient les filles des monnoyeurs. Elles pouvaient travailler et transmettre à leurs fils le droit d'être reçus.

Nous nous sommes acheminés à l'unité monétaire voulue par Philippe le Bon, duc de Brabant, comte de Flandre, de Hainaut et de Hollande. Il enjoignait à ses

maîtres généraux de visiter les « monnaies et les offices d'icelles », de surveiller les changeurs des villes, de vérifier leur poids et balances, d'avoir soin que les deniers fussent bien ouvrés.

Maximilien d'Autriche, comme chacun sait, dut en partie un de ses malheurs, son emprisonnement dans le Craenenburg à Bruges, à l'émission d'un grand réal d'or, de l'aspect le plus auguste du reste, où il n'était fait nulle mention de son fils et pupille, l'archiduc Philippe le Beau. L'histoire cette fois vient éclairer tragiquement la numismatique. La première école flamande fournissait alors sa carrière. Les monnaies de Maximilien et de Philippe le Beau sont encore contemporaines de Memling et de Hugo van der Goes. On le voit de reste aux magnifiques doubles réaux d'argent où le prince est représenté couronné en tête, de trois quarts et de profil, à mi-corps. Il tient une épée et le globe impérial.

Vers la fin du règne du Téméraire, les gens de la monnaie ne se disaient pas heureux. Les prévôts, maîtres, ouvriers et monnoyers de Flandre et de Brabant présentèrent, en 1475, une requête aux conseillers des comptes à Malines, où ils exposaient une situation assez triste. Il faut qu'ils se déplacent chaque fois que le duc fait ouvrir une nouvelle pièce d'or ou d'argent, « en abandonnant et délaissant pour ce faire leurs femmes, ménages, négociations et marchandises; et en quoi faisant, bien souvent ils ont fait peu ou rien de profit; ils ont dépensé au moins autant et plus qu'ils ne gagnent, parce qu'ils ne travaillent qu'un ou deux jours au plus en chacune semaine. » Puis il arrive qu'en fabriquant les deniers d'or

et d'argent, ils perdent des pièces « au feu ou autrement. »

A la suite des monnaies du Hainaut, nous avons exposé un placard, daté de 1487 et donnant un tarif d'espèces courantes. Il a été imprimé à Louvain par L. de Ravescoot. La marge du bas est prise par un cul-de-lampe représentant la fabrication de l'atelier de Louvain. Les *ouvriers*, dans l'ancien monnayage, préparaient et ajustaient les flans, les *monnoyers* y mettaient l'empreinte, les *recuiteurs* étaient les apprentis ouvriers qui faisaient recuire à diverses reprises les deniers avant leur frappe. C'est bien ainsi que les choses se passent dans l'office figuré sur notre feuille volante. Les droits et les devoirs des gens de la monnaie sont longuement et nettement définis dans le « Règlement sur les ouvriers et monnoyers du serment de France, faict par leurs prévosts et commissaires, députés en l'assemblée tenue à Paris au mois de juin 1354. » La monnaie de Tournai s'était fait aussi représenter à la réunion de « l'hostel Mons. de Pacy ».

Aux douze façons séculaires du monnayage manuel, dit au marteau, se substitua, dans la suite des temps, la fabrication mécanique, la monnaie au moulin. Pour frapper les pièces « en perfection de rotondité » un atelier du milieu du xvi^e siècle avait d'outillage : des laminoirs qu'on appelait moulins, des bancs à tirer, des découpoirs, des balanciers. Nous voyons alors de grands artistes faire de l'effigie princière des modèles en cire sur lesquels le tailleur général taillera ses poinçons. Les médailleurs ne procédaient pas autrement : ils modelaient le médaillon sur une feuille d'ardoise ou de marbre ; après quoi, se faisaient les moules. A l'origine, les médailles étaient

coulées, puis ciselées. Les premiers médailleurs de la renaissance italienne, les Vittorio Pisano, dit Pisanello, et Matteo de' Pasti peignaient, maniaient l'équerre. C'est au Pisano que l'on doit ces médaillons où la physionomie du personnage, dans ses méplats si légers de touche, paraît vraiment éclairée par le sentiment intime.

Le cabinet de numismatique de la Bibliothèque royale compte, dans ses dernières acquisitions, de précieux médaillons flamands du xvi^e siècle. Voici d'abord un grand bronze, d'un ton brun et chaud, où Quentin Metsys « grand maistre de faire de beaux images et figures » a modelé, au dire d'une lettre d'Érasme datée de Bâle, le profil de l'encyclopédiste à l'esprit fin et contemplatif..... *Quintinus Antverpiæ fudit are*. Le relief est assez bas; on sent plus ici la main du peintre que du médailleur. Le médaillon porte le millésime de 1519. A côté, s'aligne une autre œuvre flamande du même temps, 1522, le buste d'Adrien VI. Puis vient Jean, comte d'Egmont « esbauché » en 1520; et cela nous fait souvenir que Michel Mercator, Gueldrois de Venloo, se trouvait encore sept ans après au service de Floris d'Egmont, comte de Buren. Michel, à l'instar des illustres Italiens, cultivait plusieurs arts : il était orfèvre, facteur d'instruments de musique et médailleur.

L'anonyme, au monogramme ST. H, n'est pas un moins *prodigiosus artifex*, pour nous servir du terme qu'employait Floris d'Egmont dans la lettre où il recommandait Mercator à Henri VIII.

ST. H. a le talent de « bien effigier les muscles et merveilleusement représenter les peaux et cuir de l'homme

au naturel. » Il y a de lui tout un musée de Belges marquants. Saluons encore au passage le mattre qui a dédaigné de signer la portraiture vivante de Jan Walravenz qu'il fait bon voir, car il porte bonne trogne, comme dit François Rabelais. Pour tout le monde, Jan s'appelait *Oomken*, le petit oncle. Il était le fol en titre de la Société bruxelloise de rhétorique, le *Bluet*, de *Corenbloem*, 1563.

Les Waterloos, les Warin, les Roettiens, les Duvivier, les Harrewyn forment autant de familles de graveurs se succédant l'une à l'autre jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Le 20 octobre 1776, Théodore-Victor Van Berckel, de Bois-le-Duc, est nommé graveur général des monnaies des Pays-Bas. Le caractère de son œuvre est l'élégance, la souplesse du burin unies au scrupule, à la science du détail. L'Exposition contient cet œuvre dans ses cartons à médailles et dans la montre où toute l'histoire des Pays-Bas, de 1450 à 1790, se déroule en une suite brillante de jetons d'or et d'argent.

CAMILLE PICQUÉ.
